

Réponse de M. Segouin

REPUBLIQUE FRANCAISE

Vincent SEGOUIN

Sénateur de l'Orne
Coeur de Département



Chambre régionale des comptes
Monsieur le Président
21, rue Bouquet
CS 11110
76174 ROUEN Cedex

Paris, le 14 janvier 2020

Lettre recommandée avec AR

Monsieur le Président,

Comme suite à votre courrier en date du 19 décembre 2019, je vous remercie d'avoir procédé à la rectification d'erreurs matérielles du rapport d'observations définitives sur la gestion de la commune de Bellême pour la période 2013-2018. Des erreurs que je vous avais moi-même signalées à deux reprises, sur le montant de la taxe des logements vacants, le coût du projet d'un méthaniseur et les effets de la loi NOTRe.

La lecture de ce rapport appelle de ma part les remarques suivantes :

1 - Dans le rapport d'observations définitives, la DGFIP conclue, je cite : « *La ville de Bellême a mené une politique d'équipement ambitieuse sur quatre ans. La structure bilancielle reste équilibrée mais au prix d'un endettement croissant qui a dégradé les ratios d'endettement. Si la situation de la commune s'est améliorée en 2018, la vigilance demeure de mise. En effet, l'évolution maîtrisée des charges est relativement récente...* »

Vous constatez par ailleurs que « *Les dépenses de fonctionnement de la ville ont diminué de près de 10% entre 2013 et 2018 alors qu'elles baissaient de moins de 1% pour l'ensemble des communes* » dégageant ainsi des excédents relativement stables.

Votre observation est en contradiction avec votre conclusion. Il est donc inexact que « l'évolution maîtrisée des charges est relativement récente » d'autant plus que notre ligne directrice a toujours été d'augmenter les excédents de fonctionnement pour augmenter l'investissement et ce dès 2008.

...

TEL : 01 42 34 97 08
Mail: vsegouin@sensu.fr

16, rue de Valenciennes - 75291 PARIS CEDEX 06

2 – Dans la synthèse, vous écrivez : « Durant les exercices 2013 à 2017, elle a mené une politique d'investissement ambitieuse (équipements, immobilier, économie) qui l'a conduite à s'endetter (...). Cette politique a amené la commune à une situation financière très dégradée en 2017. La commune n'était en effet plus en mesure de couvrir le remboursement en capital de sa dette par son financement propre » :

Pour faire simple, vous relevez qu'en 2017 l'excédent de fonctionnement était inférieur au remboursement du capital. Cependant, vous ignorez que des réserves de fonctionnement étaient disponibles depuis plusieurs années. Le remboursement du capital des emprunts n'a donc jamais mis en difficulté les finances de la ville. Ce choix budgétaire a été pleinement assumé car la situation était temporaire et non structurelle. L'opposition municipale ne s'était d'ailleurs pas, cette fois-ci, opposée au budget !

De plus, vous ne prenez pas en compte les effets de la Loi NOTRe imposée par l'Etat dès 2017 avec un transfert des compétences de la ville vers la CDC et la baisse de plus de 40% de la DGF depuis 2013, soit une perte de près de 290 000 euros.

Ces deux réformes avec leurs conséquences financières ont été, vous le savez, à effet immédiat alors que trouver de nouvelles marges de manœuvre a demandé plus de temps (telles que la réduction des charges du personnel).

Toutefois, vous notez que « La commune a, in fine, été en mesure de réaliser et financer l'ensemble des projets engagés et que certaines de ses actions ont contribué à la stabilité de ses recettes (augmentation de ses recettes d'exploitation) ».

En conclusion, il aurait été plus objectif de lire que l'excédent de fonctionnement de la ville a toujours été stable entre 2013 et 2016, et que seule l'année 2017 a eu un excédent diminué suite aux effets de la Loi NOTRe, mais de nouveau augmenté dès 2018 et qu'en conséquence la ville de Bellême a su retrouver des moyens pour compenser les pertes de recettes.

Nous avons mené une gestion rigoureuse de la ville dans son ensemble tout en investissant pour son développement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.


Vincent SEGOUIN
Sénateur de l'Orne
Ancien maire de Bellême 2008-2018